

PROJET DE PROTOCOLE D'ACCORD CARRIERES ET REMUNERATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE



LA CDFT OBTIENT L'APPLICATION DE LA REVALORISATION INDICIAIRE POUR TOUTE LA CATEGORIE A

Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

JUILLET 2015

Mi-juin, la ministre de la fonction publique a présenté un projet concernant les dernières propositions du gouvernement pour les carrières et les rémunérations.

La CFDT, alertée par le SCSI, est intervenue dans le cadre des négociations bilatérales pour que ce projet ne s'applique pas uniquement aux attachés mais bien à l'ensemble des cadres de la catégorie A .

Aujourd'hui, suite aux interventions de la CFDT, le projet de protocole, présenté le 9 juillet lors d'une ultime réunion, prévoit que « les bornes indiciaires des autres corps et cadres et emplois de toutes les filières, dont la structure de carrière est différente seront revalorisées »

**Les officiers :
Catégorie A Type
(indice terminal 966) avec un niveau de recrutement identique, doivent donc maintenant bénéficier des mêmes avancées que les attachés !**



RECRUTEMENT	IB (IM) 01/01/2015	IB (IM) 2020	ECART IB (IM)	Augmentation de la rém. annuelle brute de début de carrière
Début de carrière				
Attachés (CIGEM)	404 (365)	444 (390)	+ 40 (+ 25)	1 389,09 €
Enseignants (type certifiés)	379 (349)	444 (390)	+ 65 (+ 41)	2 278,10 €
A-type technique	379 (349)	444 (390)	+ 65 (+ 41)	2 278,10 €
Fin de carrière				
Grade de recrutement/grade d'avancement (nouvelle carrière)	Indices IB (IM) fin de grade/carrière 01/01/2015	Indices IB (IM) fin de grade/carrière 2020	ECART (IB/IM)	Augmentation de la rém. brute annuelle en fin de grade/carrière.
Attaché (CIGEM), Enseignant (type certifiés) et A-type technique – Att. Principal, Enseignant hors classe, etc.	966 (783)	1015 (821)	+ 49 (+ 38)	2 111,41 €

CALENDRIER DES REVALORISATIONS 2016-2020

	1/01/2016	1/01/2017	1/01/2018	1/01/2019	1/01/2020
CATEGORIE A-TYPE					Création d'un dernier échelon dans le 2 ^e grade au 1015

LE PROTOCOLE A ÉTÉ SOUMIS LE 15 JUILLET AUX CONFEDERATIONS QUI AURONT JUSQU'À FIN SEPTEMBRE POUR SE PRONONCER. LES AUTRES CONFEDERATIONS DEVRONT PRENDRE LEURS RESPONSABILITES...

LE SCSI A SAISI LE MINISTRE ET ATTEND L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS POUR UNE APPLICATION AUX CADRES DE LA PN.